



ADMINISTRATIVE NOTICES - AVIS ADMINISTRATIFS

Number 50

December 15, 1986

Numéro 50

le 15 décembre 1986

ADMINISTRATIVE INFORMATION

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Safety Inspections

Inspection de sécurité

As part of its mandate, the Departmental Joint Committee on Occupational Safety and Health is conducting monthly safety inspection visits. At least two Committee representatives will cover a portion of the L.B. Pearson Building each month; their findings will be provided to the Committee for referral to Directors General, as well as to the responsible building maintenance units, for information and corrective action where necessary.

Dans le cadres de son mandat, le Comité mixte de la santé et sécurité du Ministère effectue mensuellement des visites de sécurité. Ainsi, une partie de l'édifice L.B. Pearson est inspectée à chaque mois par au moins deux représentants du Comité. Les conclusions de l'équipe sont ensuite soumises par l'entremise du Comité aux directeurs généraux, ainsi qu'aux secteurs responsables de l'entretien de l'édifice, à titre de renseignement et, lorsque nécessaire, pour que des mesures correctives soient prises.

Supervisors and employees are asked to cooperate by assisting the Committee to comply with the spirit and letter of the Canada Labour Code Revised Part IV. Areas where special circumstances exist, such as security considerations, will be contacted ahead of time so appropriate arrangements could be made. Enquiries on this process may be directed to the Secretary to the Committee (ABKE) or to the Departmental Safety and Health Coordinator, both at 992-0803.

Nous demandons aux superviseurs et aux employés de collaborer en appuyant les efforts du Comité visant à se soumettre aux exigences du Code canadien du travail révisé - Partie IV. Les secteurs où il existe des circonstances particulières, telles que des restrictions sécuritaires, recevront un pré-avis afin de leur permettre de prendre leurs dispositions. Les demandes de renseignements au sujet de cette procédure doivent être adressées au Secrétaire du Comité (ABKE) ou au Coordonnateur de la santé et sécurité du Ministère, tous deux au 992-0803.

PERSONNEL CHANGES/MOUVEMENTS DE PERSONNEL

DEVELOPMENT ASSISTANCE STREAM/FILIÈRE DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Nil/Néant

NON-ROTATIONAL EMPLOYEES/EMPLOYÉS NON PERMUTANTS

Nil/Néant